



Commune de
Juprelle

Note de synthèse de la séance du Conseil communal du 16 janvier 2024

1. - Communications ;
2. - Marché de Travaux - PPT - Ecole de Wihogne - Lot 2 (Sanitaires, chauffage, ventilation) - Travaux de mise en conformité - Approbation avenant 2 ;
Si le Conseil l'accepte, un avenant n°2 d'un montant de 1.517,92 € tvac sera approuvé pour la réalisation d'un « wc suspendu supplémentaire ».
3. - Marché de Travaux - PPT - Ecole de Wihogne - Lot 2 (Sanitaires, chauffage, ventilation) - Travaux de mise en conformité - Approbation avenant 3 ;
Si le Conseil l'accepte, un avenant n°3 d'un montant de 383,99 € tvac sera approuvé pour la réalisation de « l'alimentation EF cassolette extérieur » ;
4. - Marché de Travaux - PPT - Ecole de Wihogne - Lot 2 (Sanitaires, chauffage, ventilation) - Travaux de mise en conformité - Approbation avenant 4 ;
Si le Conseil l'accepte, un avenant n°4 d'un montant de 348,63 € tvac sera approuvé pour la réalisation de « l'alimentation automatique sur urinoir en inox ».
5. - Marché de Fournitures - Réparation outillage - Approbation des conditions et du mode de passation ;
Si le Conseil l'accepte, un marché de fournitures pour la réparation d'outillage du Service Travaux sera lancé par facture acceptée pour un montant estimé à 19.200 € tvac.
6. - Marché de Travaux - Enduisage / MBCF de voiries communales - Approbation des conditions et du mode de passation ;
Si le Conseil l'accepte, un marché de travaux sera lancé pour l'enduisage / MBCF de voiries communales par procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé de 75.020 € tvac.
7. - Marché de Travaux - Raclage-pose - Approbation des conditions et du mode de passation ;
Si le Conseil l'accepte, un marché "Raclage-pose" sera lancé par procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé de 160.248,77 € tvac.
8. - Marché de Travaux - Renouvellement toiture domaine militaire - Approbation des conditions et du mode de passation ;
Si le Conseil l'accepte, un marché "Renouvellement toiture domaine militaire" sera lancé par procédure négociée sans publication préalable pour un montant estimé de 21.937,30 € tvac.
9. - Patrimoine communal - Matériel informatique - Déclassement – Décision ;
Il est demandé au Conseil d'approuver le déclassement du matériel informatique obsolète et devenu inutilisable.
10. - Rapport annuel sur les synergies entre les administrations de la commune et du CPAS – Décision ;
Le rapport dont objet ayant déjà été approuvé par le Comité de concertation Commune / CPAS et par le conseil conjoint Commune / CPAS, c'est à présent au conseil communal de se prononcer sur celui-ci.
11. - Finances communales - Dotation communale à la Zone de Police Basse-Meuse pour 2024 – Fixation ;

Sur base des données communiquées par la comptable spéciale de la Zone de Police Basse-Meuse, le montant de la dotation communale est inscrit au budget 2024.

12. -Finances communales - Rapport accompagnant le budget de l'exercice 2024 – En application de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
Le Conseil communal prend acte du rapport prévu à l'article L1122-23 du CDLD accompagnant le budget de l'exercice 2024.
13. -Finances communales - Budget 2024 – Décision ;
Il s'agit du budget 2024 reprenant l'ensemble des recettes et dépenses des services ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2024 soumis à l'approbation du Conseil.

Huis clos